

Le trésorier du CSE

Public ⁽¹⁾ : Trésorier du CSE

Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : être membre du CSE

Durée : 1 jour soit 07 heures

Dates et Lieu : A déterminer

De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 – FORMADEXP ou autre lieu au Havre

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Connaître le rôle du trésorier
- Maîtriser les obligations comptables
- Etablir les documents comptables et financiers

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie.

Méthodes et moyens pédagogiques : power point

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif + éval des acquis sous la forme d'un quizz

PROGRAMME DE LA FORMATION

Journée 1 – 07 heures

Matin (3h30) : Le RÔLE du TRESORIER

- Sa désignation
- Ses missions
- Sa responsabilité

La GESTION COMPTABLE et FINANCIERE

- Les principes de la comptabilité
- La tenue comptable
- L'établissement des comptes
- Arrêter, approuver et diffuser les comptes
- Les rapports et compte-rendu

Après-midi (3h30) : Les activités SOCIALES et CULTURELLES

- L'établissement du budget prévisionnel
- Les règles URSSAF pour les bons et chèques cadeaux

Contrôle des acquis

- QUIZ
- Correction en groupe

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).